



Syndicat de l'enseignement
de la région
de Vaudreuil

2239, chemin Sainte-Angélique
Saint-Lazare (Québec)
J7T 2H5

Téléphone : 450 455-6651
Télécopieur : 450 455-0083
Courriel : presidence@servaudreuil.net
Site Web : www.servaudreuil.net



Mot de la présidente

Où en sommes-nous avec la négociation nationale?

D'abord, je vous rappelle qu'en décembre 2020 et janvier 2021, les syndicats membres de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) sont allés chercher des mandats de grève, pouvant aller jusqu'à cinq jours, à exercer en coordination avec la Centrale.

À la suite de l'obtention des mandats de grève, la CSQ a donné une conférence de presse le 2 février pour annoncer le cri du cœur de ses membres qui, après plus d'une année de négociation, en ont assez de voir que la négociation piétine. Le présent gouvernement ne veut pas entendre les solutions proposées par les travailleurs pour améliorer leurs conditions de travail. Sans donner plus de détail sur la grève lors de cette conférence de presse, les mandats ont été annoncés dans toutes les régions du Québec.

Dès le lendemain de la conférence de presse, madame Sonia Lebel, présidente du Conseil du trésor, a demandé une rencontre avec la présidente de la CSQ, madame Sonia Éthier, et avec la présidente de la Fédération des Syndicats du Québec (FSE), madame Josée Scalabrini. Est-ce une coïncidence avec l'annonce de nos votes de grève que cette de rencontre de haut niveau a été demandée ? Je le pense. Quoi qu'il en soit, lors de cette rencontre, il a été question des enseignants et d'un règlement possible avec de nouveaux négociateurs, en table restreinte. La FSE-CSQ a accepté cette table exploratoire. Nos négociateurs travaillent présentement sous une cloche de verre, c'est-à-dire sans que les membres y soient associés pour le moment. Évidemment, dès que nous jugerons opportun de vous consulter, nous en ferons part à la partie patronale et nous vous convoquerons en assemblée générale.

EN ÉDUCATION

**FAUT QUE
ÇA CHANGE
MAINTENANT!**



CSQ
Centrale des syndicats
du Québec

FSE
FÉDÉRATION
DES SYNDICATS
DE L'ENSEIGNEMENT
CSQ

En espérant un règlement satisfaisant avec ce gouvernement de la CAQ qui prétend que l'éducation est sa priorité.

S'il advenait qu'à cette table nous ne soyons pas entendus, et que les solutions que nous mettons de l'avant ne puissent trouver écho, nous nous préparons à exercer nos mandats de grève.

Solidarité à toutes et tous.

Véronique Lefebvre, présidente

DANS CE NUMÉRO :

| | |
|--|---|
| > Gagnants - prix de présence pour l'assemblée générale du 26 janvier 2021 | 2 |
| > Implication politique de la CSQ | 2 |
| > Journée internationale des droits des femmes | 2 |
| > Engagement à temps plein 2020-2021 | 3 |
| > Avertissement - Fonds de pension affecté | 3 |
| > Assurance Alter ego | 3 |
| > Grands gagnants du concours Planificateur 2021-2022 | 4 |
| > Assurances La Personnelle | 4 |

Félicitations !

Le Comité exécutif du SERV tient à féliciter les enseignantes et enseignants qui ont obtenu un poste au Centre de services scolaire des Trois-Lacs.

Félicitations à Mélissa Laprise, enseignante en adaptation scolaire à l'école Brind'Amour, qui a obtenu un poste à temps plein et qui s'ajoute aux listes des enseignantes et enseignants qui ont paru dans L'Informel de septembre et décembre 2020.

Avertissement

Tu remplaces par intérim une direction ou une direction adjointe? Cela affectera ton Fonds de pension.

Malgré nos interventions, le Centre de services scolaire des Trois-Lacs continue à transmettre une information erronée aux enseignantes et enseignants qui acceptent de remplacer par intérim une direction ou une direction adjointe.

Vous devez d'abord savoir que la base de rémunération des cadres est 1/260 contrairement aux enseignants qui ont une rémunération sur une base 1/200. Une des conséquences est que, pour avoir une année complète de service pour le calcul du Fonds de pension, lorsque vous travaillez sur une base de 1/260, vous devez travailler 260 jours.

Lorsque que vous avez une partie de l'année rémunéré sur la base de 1/200 ensuite une période rémunérée à 1/260, au moment où vous revenez sur une base 1/200, il vous manquera des jours pour faire une année complète et, en plus, vous n'aurez pas cumulé pour vos paies d'été.

Contrairement à l'information que le Centre de service des Trois-Lacs diffuse, la banque de 90 jours ne pourra pas combler ce manque à gagner, car selon l'article 74 de la loi du RREGOP, depuis le 1^{er} janvier 2011, seules les périodes d'absence sans salaire relatives à un congé parental peuvent être comblées par la banque de 90 jours.

Selon le SERV, il serait important que l'employeur informe les enseignantes ou les enseignants qui acceptent une tâche de direction des conséquences sur leur participation au RREGOP. Comme le Centre de services des Trois-Lacs refuse de reconnaître ces conséquences, c'est votre syndicat qui vous en informe!

Il est toujours essentiel de bien connaître les conséquences de ses choix!

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous!

Isabelle Gariépy, vice présidente

Fin de la période de modification des choix pour le régime d'assurance collective Alter ego

Nous vous rappelons que la période de modification des choix dans le régime *Alter ego* se terminera le 1^{er} mars 2021. Toutes les modifications faites jusqu'à cette date seront mises en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2021.

Après le 1^{er} mars 2021, il sera toujours possible de modifier les protections auprès du CSSTL selon les dispositions prévues au contrat. Nous vous invitons à vous référer à [la brochure](#) afin de mieux connaître les dispositions applicables.

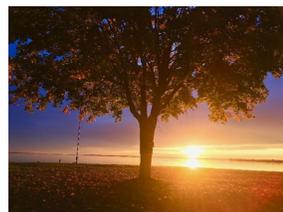
Pour toute question concernant le régime d'assurance collective *Alter ego*, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Amélie Lapointe, vice-présidente

Grandes gagnantes du concours Planificateur 2021-2022



Nous aimerions féliciter les gagnantes du concours *Planificateur 2021-2022*, soit madame Brigitte Séguin, enseignante à l'école de la Samare pour sa peinture qui illustre la page couverture avant du planificateur 2021-2022, madame Stéphanie Marcoux, enseignante à l'école de l'Épervière et madame Roxane Potvin, enseignante à l'école Virginie-Roy, pour leurs photos qui illustrent la page couverture arrière du planificateur 2021-2022. Elles remportent chacune une carte cadeau d'une valeur de cinquante dollars (50,00 \$) pour un commerce de la région Vaudreuil-Soulanges de leur choix.



Le planificateur vous sera livré par votre personne déléguée d'ici la fin juin.

Grâce aux mille-cents dollars (1 100,00 \$) reçus des commanditaires du planificateur 2020-2021, nous avons fait un don de deux-cents dollars (200,00 \$) à chacun des organismes suivants : *Moisson Sud-Ouest, Maison de la famille de Vaudreuil-Soulanges, L'Aut'Journal, Centraide, Ligue des droits et libertés, Fondation Léa-Roback, Croix-Rouge et Réseau Enfants-Retour*. D'autres dons seront offerts à d'autres organismes d'ici juin 2021.



**Concentrez-vous sur l'essentiel.
On s'occupe du reste.**
De l'assurance personnalisée pour vous.



Membres de la CSQ, La Personnelle vous accompagne en tout temps avec un service personnalisé, des tarifs exclusifs pour votre assurance auto, habitation ou entreprise, et plus encore.

**Demandez une soumission
et découvrez un assureur attentionné.**
csq.lapersonnelle.com
1 888 476-8737

Partenaire de la CSQ


**Centrale des syndicats
du Québec**


laPersonnelle
Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.

L'Informel

Éditeur : Véronique Lefebvre
Mise en page : Claudine Berger

Responsable à l'exécutif : Véronique Lefebvre
Collaboration : Isabelle Gariépy et Amélie Lapointe.